CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE L'HÉRAULT

Pôle de l'accompagnement RH
Téléphone : 04 67 04 38 84
Courriel : electionspro@cdg34.fr

PROCÉDURE RELATIVE À LA SAISIE DES CONTRACTUELS SUR LE MODULE ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DE NET RH

La date limite de saisie est fixée au 29/04/2022.

- **Connectez-vous sur NET RH avec vos codes d'accès identiques à ceux utilisés sur le portail du CDG 34.**
- **Si vous n'avez pas accès à NET RH, la convention d'adhésion est à télécharger et à retourner complétée à l'adresse suivante : informatique@cdg34.fr ; vos codes d'accès vous seront transmis par courrier.**
- **L'adhésion à ce service est gratuite pour les collectivités affiliées.**

1ÈRE ÉTAPE : REJOINDRE LE MODULE ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

1. Cliquez sur l'onglet «Collectivité». 1
2. Cliquez dans la rubrique de gauche dans Elections Paritaires **« Saisie des électeurs ».**

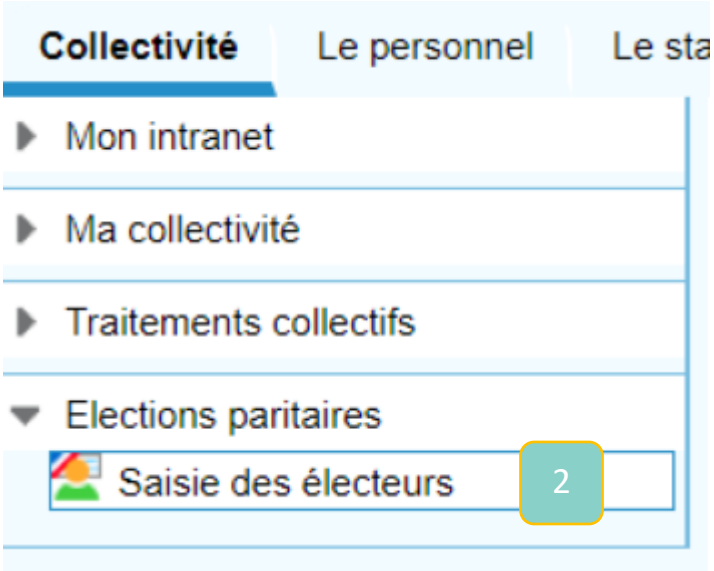

Vous visualisez ensuite le tableau Élections professionnelles.

3. Cliquez sur le tableau « Élections professionnelles 2022 ».

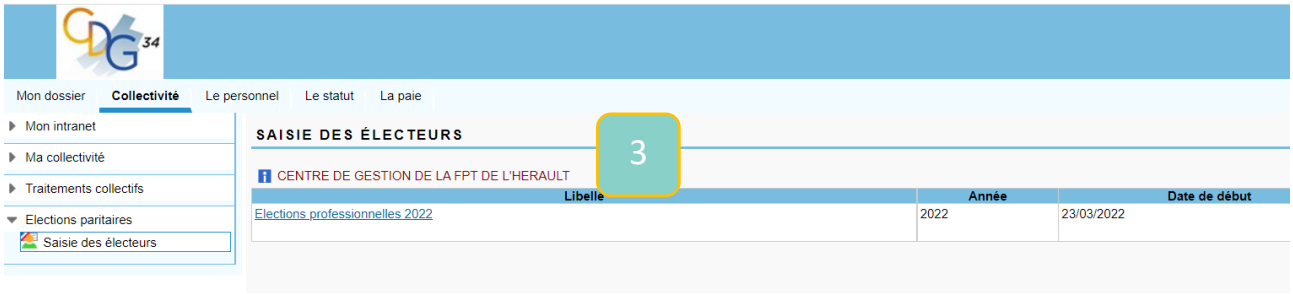

Vous arrivez ensuite sur l'onglet relatif à la saisie individuelle des électeurs.

La liste des électeurs est vide pour le moment.

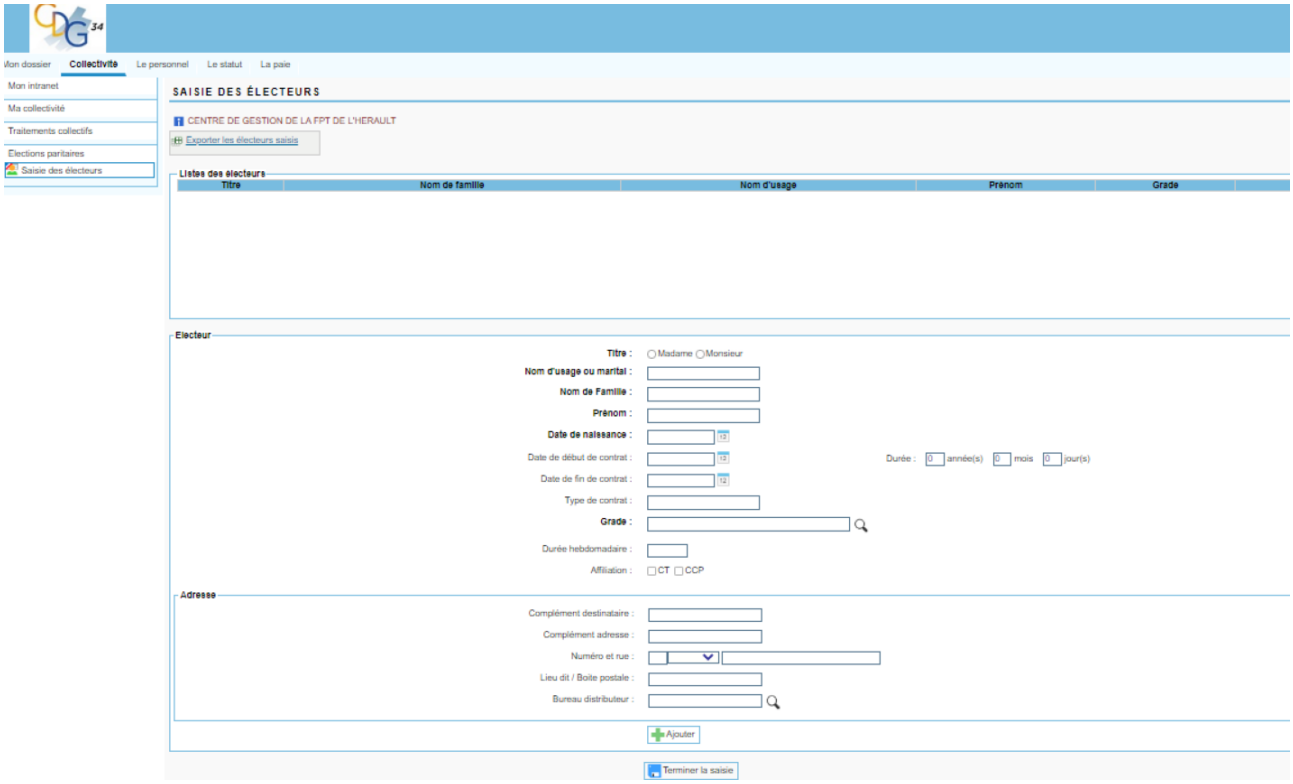

2ÈME ÉTAPE : SAISIR LES ÉLECTEURS

IL EST NÉCESSAIRE DE PRENDRE CONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS DE CETTE PAGE AVANT DE DÉMARRER LA SAISIE.

La première étape consiste maintenant à saisir chaque contractuel remplissant les conditions pour être électeur au 01/01/2022.

NB : afin de ne pas se tromper dans la saisie, nous vous conseillons d'utiliser les fiches électeurs disponibles sur le site du CDG 34 qui détaillent les conditions à remplir pour être électeur.

1. **Renseignez** les champs de la rubrique ÉLECTEUR.

Quelques éléments importants à respecter lors de la saisie de certains champs :

- **Nom de famille** = nom de jeune fille.

- **Date de début et date de fin de contrat** sont à saisir obligatoirement.

- **Ne pas saisir les champs « Durée ».**

- **Type de contrat** => **saisir** uniquement parmi les propositions ci-dessous :
  - **CDI public** ;
  - **CDD public** (comprend notamment les contrats suivants : collaborateurs de cabinet, assistants maternels ou familiaux, PACTE, contrat d'accompagnement, vacataires…) ;
  - **CDD privé** (comprend notamment les contrats suivants : CAE, contrat d'avenir, contrat d'apprentissage…).

- **Grade** => ne saisissez pas le grade réél de l'agent, **saisir uniquement parmi les propositions ci-dessous :**
  - Cata suivi de la touche « Tabulation » (pour obtenir « Emploi de catégorie A ») ;
  - Catb suivi de la touche « Tabulation » (pour obtenir « Emploi de catégorie B ») ;
  - Catc suivi de la touche « Tabulation » (pour obtenir « Emploi de catégorie C »).

- **Affiliation** :
  - **Cocher CT** **si** votre agent remplit les conditions pour être électeur au CT ; **(une mise à jour sera effectruée ultérieurement pour la dénomination CST).**
  - **Cocher CCP** **si** votre agent remplit les conditions pour être électeur à la CCP ;
  - **Cocher les 2** champs **si** votre agent est électeur aux 2 scrutins.

2. **Ne renseignez pas** les champs de la **rubrique ADRESSE**.

3. Cliquez sur le **bouton Ajouter** pour enregistrer votre agent. Cela vous permet ensuite d'enregistrer un nouvel agent.

4. Cliquez sur **Terminer la saisie UNIQUEMENT lorsque votre saisie complète est terminée** (lorsque vous aurez saisi TOUS les agents contractuels remplissant les conditions au 01/01/2022).

   Le CDG 34 sera ainsi informé que votre saisie est bien terminée.

NB : si vous cliquez sur Terminer la saisie et que vous n'aviez pas terminé de saisir l'ensemble de vos contractuels, vous serez bloqué et vous ne pourrez plus saisir d'agents supplémentaires. Il vous faudra contacter le service carrières du CDG 34 afin que votre accès soit débloqué.

La date limite de saisie est fixée au 29/04/2022.

JE ME SUIS TROMPÉ(E) DANS MA SAISIE, COMMENT MODIFIER UN ÉLECTEUR ?

L'ensemble de mes électeurs apparaît dans mon tableau des électeurs.

1. Vous pouvez accéder à un électeur à l'aide du bouton « modifier » situé à droite de la ligne de l'électeur concerné.

Titre	Nom de famille	Nom d'usage	Prénom	Grade	Affilié CT	Affilié CCP	
M.	ELECTEUR	ELECTEUR	Scrutin	Emploi de catégorie A	Oui	Non	

1

En cliquant dessus, je retrouve l'agent saisi qui apparaît en couleur dans mon tableau, et je peux modifier un ou plusieurs champs selon mes besoins.

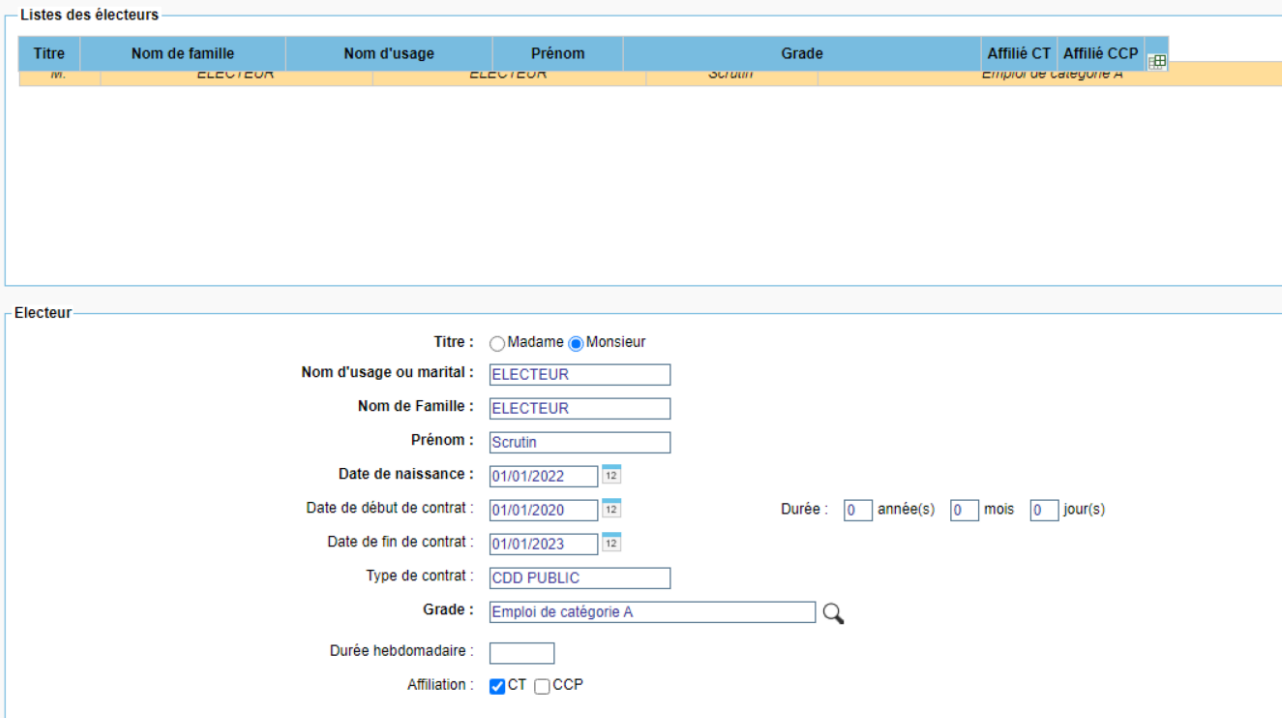

2. Enregistrez vos modifications

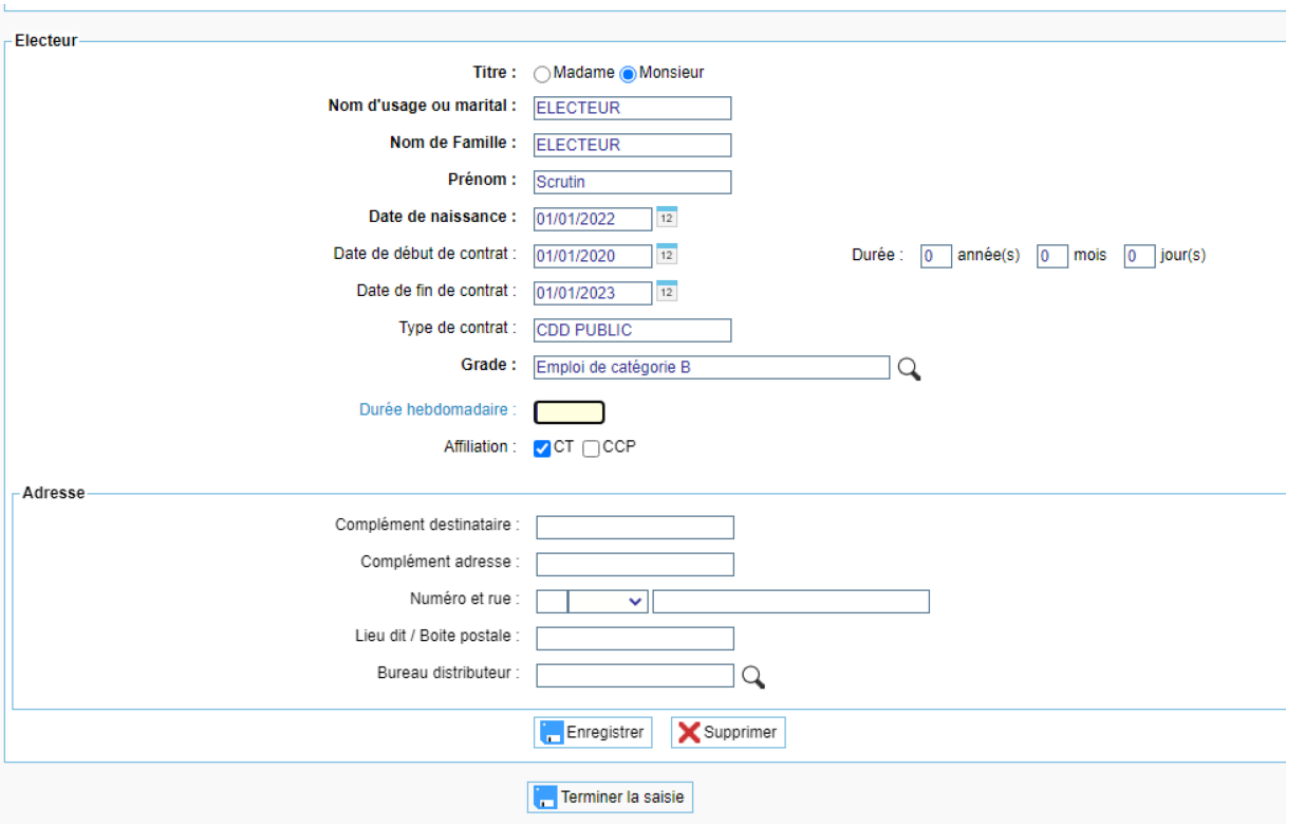

3. Pour ajouter un nouvel électeur, appuyez sur le bouton en haut à gauche de votre écran.

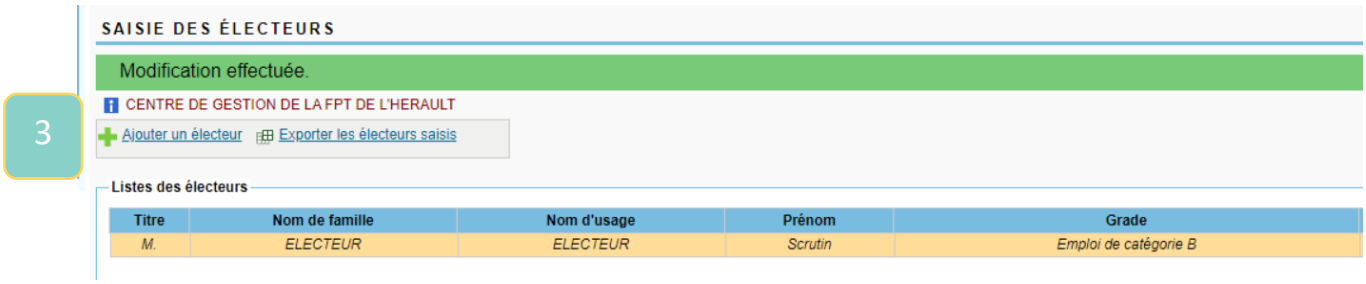

J'AI CLIQUÉ PAR ERREUR SUR TERMINER MA SAISIE, COMMENT FAIRE ?

Si vous cliquez sur « Terminer la saisie » et que vous n'aviez pas terminé de saisir l'ensemble de vos contractuels, vous serez bloqué(e) et vous ne pourrez plus saisir d'agents supplémentaires.

Il vous faudra contacter le service carrières du CDG 34 afin que votre accès soit débloqué soit par téléphone au 04 67 04 38 84 ou par courriel à electionspro@cdg34.fr en précisant le nom de votre collectivité et en objet : blocage saisie module élections professionnelles.

JE VEUX EXPORTER LES ÉLECTEURS SAISIS POUR AVOIR UNE VISION GLOBALE, COMMENT FAIRE ?

Sur votre liste des électeurs, cliquez sur le bouton Excel d'export ou en haut à gauche exporter les électeurs saisis.

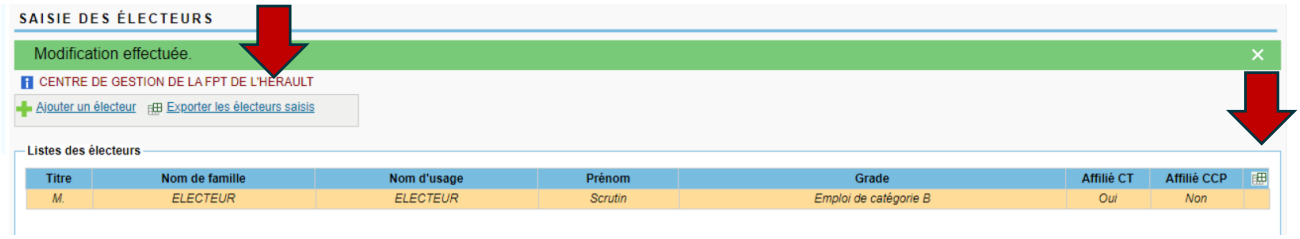

JE N'AI PAS MES CODES NET RH, OÙ TROUVER LA CONVENTION D'ADHÉSION ?
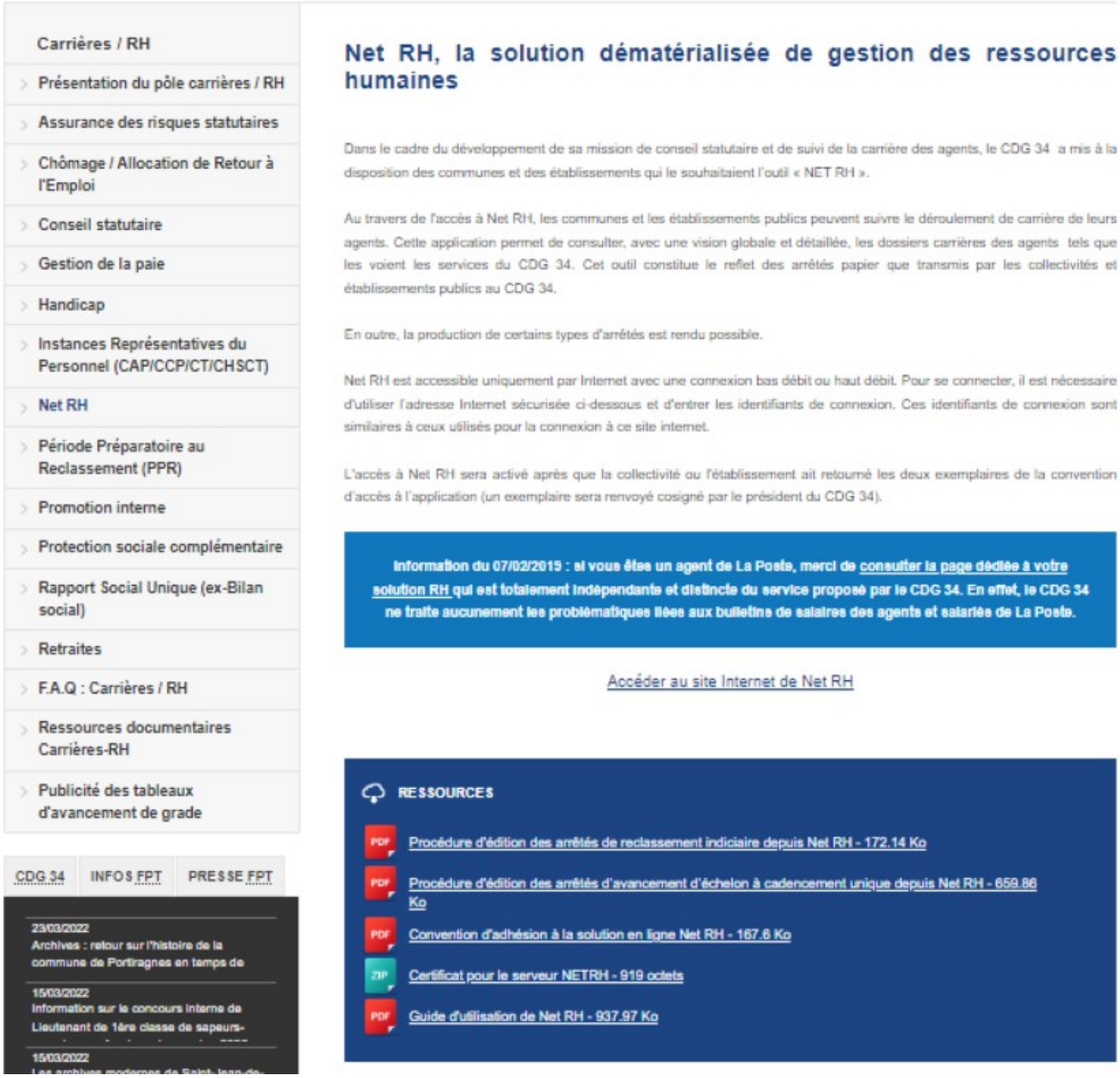
Rendez-vous sur le site du CDG 34 et je consulte la rubrique CARRIERES/RH dans laquelle se trouve le thème NET RH. La convention se trouve dans les ressources documentaires en bas de page.